

**République Démocratique du Congo**  
**Ministère de l'Environnement,**  
**Conservation de la Nature**  
**et Tourisme**

Kinshasa, le 18 SEP 2008



**Le Ministre**

N° 4604 /CAB/MIN/ECN-T/09/JEB/2008

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général  
à l'Environnement et Conservation de  
la Nature
- Monsieur le Directeur - Chef de  
Service de la Direction de  
Développement Durable (DDD)  
(Tous) à Kinshasa/Gombe

A Monsieur le Secrétaire Général Adjoint  
des Nations Unies et Directeur Exécutif  
de PNUE  
E-mail : Achim.steiner@unep.org

**Objet : Lancement officiel fonds Norvégien pour le processus REDD**

**Monsieur le Directeur Exécutif,**

Au nom du gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), je me réjouis énormément que notre pays ait été choisi, comme pays pilote, dans le cadre du Programme du système des Nations Unies sur la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation (ONU-REDD), géré conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement

(PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que le Programme des Nations pour le Développement (PNUD).

Comme vous le savez la République Démocratique du Congo à l'instar des autres pays membres de la COMIFAC s'est résolument engagé à la conservation et à la gestion durable de ses écosystèmes forestiers et son souhait, comme réaffirmé dans la récente «Déclaration de Bangui sur la position commune des Ministres en charge de l'environnement et des forêts d'Afrique centrale sur la préparation des négociations du nouveau régime climat post-Kyoto 2012» est de mettre en place un partenariat «gagnant-gagnant» où ses efforts de préservation seront reconnus par l'ensemble de la communauté internationale et pris en compte dans les mécanismes de compensation adéquats.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que mon pays souscrit entièrement à cette initiative et il espère de manière concrète que des retombées sur le terrain seront bientôt très visibles, avec notamment les futurs négociations sur le nouveau régime post-Kyoto 2012 sur le climat.

Je saisis cette occasion pour vous informer que le gouvernement de la République Démocratique du Congo, à l'initiative de Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, organisera en 2009 la Conférence Internationale de Kinshasa sur les Forêts, le Climat et la biodiversité et j'invite le PNUE à participer à l'organisation de cet important événement.

Enfin, je vous redis ici la volonté de mon gouvernement de travailler en étroite collaboration avec le PNUE notamment pour faire face aux défis environnementaux actuels.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de ma considération distinguée.

José E. B. ENDUNDO

